

**Communauté d'Agglomération CHALON VAL
de BOURGOGNE**

**Comité d'Orientation & de Programmation (C.O.P.)
Sport**

Mercredi 14 février 2013

Compte rendu

Monsieur EMORINE, Directeur des Sports présente le premier point de l'ordre du jour.

1. Subventions exceptionnelles aux clubs communautaires (Elan et Cercle Nautique) :

➤ Elan

Les dirigeants de la SEM Elan ont sollicité auprès de Monsieur le Président du Grand Chalon et Député-Maire de la Ville de Chalon-sur-Saône, l'octroi d'une nouvelle subvention exceptionnelle la plus élevée possible, destinée à l'accompagner dans sa participation au premier tour de l'Euroleague de basket.

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 120 000 €, répartie respectivement à hauteur de 96 000 € et à hauteur de 24 000 €, pourrait être proposée.

➤ Cercle Nautique Chalonnais

Innovation majeure de l'olympiade Londres 2012 liée à la suppression des ex-championnats de France juniors, les championnats de France jeunes conservent leur importance au calendrier des échéances nationales du calendrier pour les prochains jeux d'été de Rio de Janeiro 2016.

Ces championnats de France jeunes, réservés aux nageuses et nageurs de 14 à 18 ans, se dérouleront à l'Espace Nautique de Chalon-sur-Saône, du 2 au 6 avril 2013 et seront un excellent terrain de découverte des prochains talents de l'équipe de France de natation.

La participation financière versée par le Cercle Nautique Chalonnais auprès de la Fédération Française de Natation s'élève à 7 500 € et grève de façon importante le budget annuel du club.

Les dirigeants du Cercle Nautique Chalonnais ont sollicité auprès de Monsieur le Président du Grand Chalon l'octroi d'une subvention exceptionnelle la plus élevée possible pour l'organisation de ces championnats.

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 € pourrait être proposée.

2. Poursuite de la réflexion sur la restructuration du stade Léo Lagrange

Monsieur Jean-Claude MOUROUX, Vice-Président chargé des Sports informe les membres du Comité qu'une enveloppe de 50 000 € est prévue pour une étude de programmation du Stade.

Les membres présents s'accordent à reconnaître l'intérêt d'une telle étude et exprime leur attente sur la formalisation d'un document écrit pour ouvrir le débat.

Jean-Claude MOUROUX,



**Vice-Président chargé des Sports,
Président du COP Sport**